

# Compte rendu de l'Assemblée générale 2018 de l'AFACCC 70/90.

**Lieu : Siège de la FDC 70**

**Membres du CA présents :** Mr Caritey B, Mr Massardi C, Mr Renaud J, Mr Lyautey D, Mme Lavoine M-C, Melle Vernier E.

**Excusés :** Mr VERNIER Franck (trésorier), Mr LYAUTEY Gérald, Mr DORMOY (président de la FDC 70) représenté par Mr Grandjean.

**Adhérents Présents :** 30 présents.

Le président ouvre la séance à 20h18.

## 1. Etat de l'association

On observe une augmentation des adhésions passant de 134 à 149 adhérents. Cette progression constante est observée depuis plusieurs années.

## 2. Rappel des épreuves

Compte rendu des épreuves 2018, remerciements à l'ensemble des organisateurs !

## 3. Bilan financier fait par Marie-Claude Lavoine (Trésorière nationale)

En l'absence de notre trésorier retenu par son activité professionnelle Mme Lavoine présente le bilan financier. Il est approuvé à l'Unanimité par l'assemblée.

## 4. Présentation des épreuves 2019

Les épreuves départementales et régionales 2019 sont présentées.

## 5. Intervention de la FDC 70, point sur le SDGC

Compte rendu et Bilan sur le schéma départemental de la Haute-Saône par Dominique Grandjean (représentant de Mr DORMOY)

Point sur la législation pour l'utilisation des systèmes de géolocalisation. L'article concernant ce sujet est maintenu à l'identique dans le nouveau schéma et devra être modifié lorsque la loi nationale sera publiée.

Echanges entre la FDC 70 et l'AFACCC 70.90 concernant les colliers de repérages.

## 6. Compte rendu de l'AG Nationale du 24 juin 2018.

a) En 3 ans +28% d'adhérent. L'augmentation départementale est ressentie au niveau national. Au 15 août 2018 la FACCC comptait 15 506 adhérents.

b) Il y aura des élections nationales en fin d'année.

Région 5 : 3 administrateurs.

- 2 postes à pourvoir. Candidatures pour fin octobre. (Être adhérent depuis 1 an minimum)

Modification des statuts

21 administrateurs passent à 14 titulaires et 7 suppléants.

c) Les inscriptions au concours et manifestations se feront de manière informatique.

La carte d'adhérent va être supprimée et sera envoyé sous format informatique.

d) Organisation des 30 ans de la FACCC à Moulin.

e) Assurance protection juridique élargis.

Participation à hauteur de 700 € ; 3 catégories :

- Discrimination
- Collier de repérage
- Refus de carte en ACCA

## **7. Géolocalisation**

Retour sur la réunion avec la FDC 70, aucune poursuite n'a été observé. La FDC 70 s'engage à modifier l'article de leur schéma dès l'approbation du nouvel article au niveau national.

Bilan du CNCFS du 24 juillet 2018 -> Arrêté va être modifié.

Un consultation publique est disponible, l'AFACCC encourage ses adhérents à y participer.

Dès lors que le texte sera publié une information sera envoyée par mail.

## **8. 30 ans de la FACCC**

Présentation / Organisation générale.

+ Inscriptions (candidatures) des meutes.

Recherche de producteurs/artisans pour venir exposer à Moulins.

Attentes de 3 500 chiens.

Minimum de 5 chiens pour inscrire une meute.

Les chenils seront couverts par de bâches achetées par la FACCC et revendus après.

## **9. Présentation de la Nouvelle boutique Nature Dog de Arnaud Flusin.**

Sponsor officielle des 30 ans.

Candidats pour faire les dépositaires.

## **10. Elections partielles**

Pas de candidatures

Tirage au sort :

- Vernier Franck
- Billard Mickaël
- Lyautey Gérald
- Bernard Caritey
- Christophe Massardi

Aucune candidature, l'intégralité des membres sont maintenus.

Le président clôt l'assemblée à 22h00.

POT DE L'AMITIE